

Formulaire de demande de modification du prénom d'usage pour les étudiantes et étudiants – document à joindre au dossier d'inscription

Nom :

Prénom d'état civil :

Prénom d'usage :

Numéro étudiant :

Adresse mail personnelle :

Adresse mail étudiante :

Formation dans laquelle vous êtes inscrit·e pour l'année à venir :

.....

Je soussigné·e
(état civil), souhaite, au cours de ma scolarité à l'Université de Strasbourg,
être prénommé·e : (prénom choisi).

Ce prénom sera reporté sur :

- la carte étudiante,
- les listes d'inscrits, d'appel et d'émargement,
- les procès-verbaux de délibération,
- l'affichage des résultats d'examens,
- l'adresse électronique Unistra,
- pour les élections : listes électorales, d'émargement et listes de candidats.

Les diplômes et attestations de réussite, les relevés de notes, les certificats de scolarité et les contrats doctoraux pourront être révisés quand la demande de changement de prénom auprès de l'état civil est accordée. (voir au verso pour plus d'informationⁱ)

Fait à , le

Signature :

i La demande de changement de prénom à l'état civil a été simplifiée en 2016. Pour ce faire, vous devez vous rendre à la mairie de votre lieu de résidence ou à la mairie du lieu où votre acte de naissance a été établi. Vous remplirez un formulaire pour lancer la procédure. La démarche est totalement gratuite.

La demande de changement de prénom doit être motivée par une raison légitime (appartenance à un genre, préjudice lié à l'association nom/prénom, raisons religieuses ...). En cas de procédure de changement de sexe devant le tribunal judiciaire, ce dernier est compétent pour faire modifier les prénoms dans les actes de l'état civil.

Pour plus d'informations, la demande de changement de prénom est régie par l'article 60 du Code civil, consultable sur le site de l'administration française.